



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 39827

## Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur l'intégration en milieu ordinaire des personnes autistes. C'est en effet une question fondamentale à deux titres. Tout d'abord, la situation des personnes handicapées fait l'objet d'une des priorités du Gouvernement. Ensuite, il apparaît prioritaire pour les personnes autistes d'être le plus souvent possible confrontées à la vie courante. C'est en effet une nécessité afin de garantir leur intégration dans la société. C'est pourquoi il apparaît urgent de définir quelle est la position du Gouvernement en faveur de l'intégration en milieu ordinaire des personnes autistes. Ainsi souhaiterait-elle connaître la position du Gouvernement sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39827

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 2004, page 3613

**Question retirée le :** 26 juillet 2005 (Fin de mandat)